
Règlement du concours de poésie de Hautes Terres d'Oc « Poésie, slam ... Même pas peur !!! » Acte XI

Dans le cadre du 25^{ème} Printemps des Poètes 2023, le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du territoire, organise la onzième édition du concours de poésie en langues française ou occitane. Le concours, gratuit, est ouvert aux enfants et aux adultes.

Les textes, poème ou prose, sont individuels ou collectifs.

La participation gratuite consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.

Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.

Les participations individuelles :

• Pour les enfants :

⇒ Format libre

⇒ Catégorie au choix :

La thématique « Paysages de mémoires » OU expression libre

◇ Enfants – de 10 ans

◇ Jeunes de 10 à 13 ans

◇ Jeunes de 14 à 18 ans

Le candidat enfant devra impérativement préciser **la catégorie** pour laquelle il concourt.

• Pour les adultes : Format A4

7 catégories :

- L'humour
- Les uns avec les autres
- D'ici et d'ailleurs
- Occitan
- Expression libre
- Une catégorie sur la thématique « **Paysages de mémoires** »
- A vos pincesaux (texte illustré)

Le candidat adulte devra impérativement préciser **la catégorie** pour laquelle il concourt. Il pourra concourir dans deux catégories uniquement.

Le candidat ne pourra pas présenter un texte déjà primé lors d'une précédente édition de « Poésie, Slam ... Même pas peur !!! ».

Les participations collectives :

⇒ Catégorie au choix :

La thématique « Paysages de mémoires » OU expression libre

◇ **dans le cadre d'un établissement scolaire** : préciser la classe, l'âge des élèves, le professeur responsable, la catégorie choisie

◇ **dans le cadre d'un centre de loisirs, d'un atelier périscolaire...** : préciser l'âge des enfants, l'animateur responsable, la catégorie choisie

◇ **pour une autre association ou groupe de personnes** : préciser la personne responsable du groupe, le nom de l'association, la catégorie choisie

Les textes doivent être envoyés par courriel : noelle.salvy@hautesterresdoc.fr ou par courrier à « **Tiers-lieu des Hautes Terres d'Oc – 27 Avenue du Sidobre – 81260 BRASSAC** » ou déposés en main propre dans les bibliothèques (Albine, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Brassac, Fraïsse-sur-Agoût, Lacaze, La Salvétat-sur-Agout, Labastide-Rouairoux, Lacaune-les-Bains, Lacrouzette, Murat-sur-Vèbre, Roquecourbe, Saint-Amans-Valtoret, Saint-Pierre-de-Trivisy, Vabre, Viane), au plus tard **le samedi 1^{er} avril 2023.**

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte. Il fait clairement figurer nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, son âge et la catégorie (pour les candidats adultes et enfants) dans laquelle il concourt sur un papier libre (différent du papier où est rédigé le texte) pour que son anonymat soit respecté pendant la délibération du jury.

Le jury est constitué de représentants des bibliothèques des Hautes Terres d'Oc, de professeurs de littérature des collèges, de membres d'associations culturelles et d'élus.

La remise des prix aura lieu dans le samedi 3 juin 2023 à 15h30 au

Tiers-lieu des Hautes Terres d'Oc - 27 Avenue du Sidobre, 81260 Brassac.

Les lauréats recevront un prix (livre, matériel d'art créatif, entrée dans un musée ...).

Les poèmes primés par le jury seront réunis au sein d'un recueil. De ce fait la participation au concours engage les auteurs des textes primés à accepter l'édition numérique et papier de leur production. Les auteurs peuvent demander à garder l'anonymat et conservent les droits sur leur œuvre.